

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 10

Artikel: Irlande du Nord : la grande marche des femmes

Autor: Bugnon-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Page internationale

Tour d'horizon

Travail et chômage

Les femmes représentent dans le monde 35% de la main-d'œuvre, mais 40% des chômeurs. 7 millions d'entre elles ont perdu leur emploi pendant la crise économique que traverse le monde occidental. Ces chiffres ressortent d'une enquête du Bureau International du Travail, qui ajoute: «Seule une révolution dans les mentalités aussi bien des hommes que des femmes évitera aux femmes d'être ainsi pénalisées plus fortement que les hommes lors des crises... Il y a trois causes à cette inégalité: la division du travail par sexe est souvent accompagnée d'une discrimination en matière de salaires et d'avancement. Les femmes au travail n'ont pas suffisamment voix au chapitre dans les affaires qui les touchent directement. Des attitudes préjudiciables perpétuent l'exploitation de la main-d'œuvre féminine... Il existe deux marchés du travail, différenciés selon le sexe, et il est virtuellement impossible de franchir les barrières qui les séparent. Même en Suède où l'on a pourtant beaucoup fait pour l'égalité des sexes, les femmes sont souvent réduites à choisir entre 25 professions, alors que les hommes peuvent choisir entre 300.»

Liechtenstein, une première percée

A l'occasion de son 70ème anniversaire, le 16 août, S.A. François-Joseph a signé une loi constitutionnelle autorisant les onze communes de la Principauté à introduire par consultation populaire le suffrage féminin en matière communale.

C'est une réponse galante à une initiative déposée au printemps auprès du maire de Vaduz par 288 femmes de cette commune. Les deux partis politiques représentés au Parlement ont approuvé le projet de loi à l'unanimité.

Les citoyens seront-ils aussi galants que leur prince? et plus galants que dans les deux votations de 1971 (48,9% de oui, 51,1% de non, 5 communes acceptantes) et de 1973 (44,1% de oui, 55,9% de non, 3 communes acceptantes)? Ou bien le fait qu'on propose de commencer au niveau communal au lieu de commencer au niveau de la Principauté donnera-t-il confiance aux électeurs?

La première votation a eu lieu le 19 septembre à Vaduz. Elle a été positive. Toutes nos félicitations aux femmes de Vaduz. Tous nos vœux pour la suite aux femmes du Liechtenstein.

L'OCDE et le travail de la femme au foyer

Répondant à une question du conseiller national Ziegler, de Soleure, le Conseil fédéral a expliqué que la comptabilité fédérale étant établie sur le modèle de l'OCDE pour permettre les comparaisons et les statistiques internationales, on ne pouvait pas la modifier pour intégrer le travail des femmes à leur foyer dans le calcul du Produit National Brut.

N.Z.Z. 3.6.1976

Royaume-Uni

Offre de places Comment dire sans le dire, puisque la loi l'interdit maintenant, qu'on cherche un candidat de sexe féminin? On dira, pour une auxiliaire de dentiste, par exemple, que l'uniforme comporte un fourreau, une blouse et une jupe; ou bien on dira que le candidat doit ressembler à Marlène Dietrich à vingt ans, ou encore qu'il doit avoir bonne façon dans un vêtement féminin.

(International Management, juin 1976)

Tournoi de tennis de Wimbledon Les joueuses ont menacé de boycotter Wimbledon l'année prochaine si elles ne touchaient pas les mêmes primes que leurs confrères. Après qu'elles ont démontré que le tennis féminin pouvait être aussi intéressant à suivre que le masculin.

(Tribune de Genève, 3.7.1976)

Zurich

Le Conseil de l'Eglise zurichoise va devoir se prononcer sur un postulat qui demande qu'on ouvre aux pasteurs la possibilité d'avoir des postes à mi-temps dans les paroisses. Cette innovation se justifierait du fait du grand nombre de théologues qui se sont spécialisés comme psychologues, conseillers conjugaux, etc., mais aussi du fait que le nombre des candidats a sensiblement augmenté: si elles se marient avec un laïque, elles peuvent souhaiter un travail à mi-temps correspondant à leur vocation, et si elles épousent un pasteur, elles peuvent souhaiter partager sa charge avec lui.

N.Z.Z. 1.6.1976

Angleterre

Mrs. Shirley Williams a passé du ministère des prix et de la protection des consommateurs à celui particulièrement lourd de l'éducation. On voit déjà dans ce changement de mandat le désir du Premier ministre de pousser Mrs. Williams à la tête du parti du travail.

Italie

Quelles que soient nos opinions sur l'avortement, nul doute que nous ne suivions toutes avec une profonde sympathie l'épreuve supplémentaire des femmes enceintes de Seveso, prises dans un douloureux cas de conscience qu'elles ne peuvent résoudre que seules: se faire avorter comme l'Etat les y autorise à titre exceptionnel, ou ne pas se faire avorter comme le veut le Pape et l'Archevêque cardinal de Milan.

On aura noté que c'est la seule femme ambassadrice de Suisse, le ministre Pommetta, que le Conseil fédéral a chargée de discuter avec les autorités italiennes de l'aide que notre pays peut apporter à la région de Seveso.

France

Lors du remaniement du 27 août, le nouveau Premier Ministre M. Barre a gardé dans son ministère Mme Simone Veil, ministre de la santé, Mme Saunier-Seïte, secrétaire d'Etat aux questions universitaires, Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la protection des consommateurs. Mme Françoise Giroud a quitté le secrétariat d'Etat à la condition féminine pour celui de la culture. Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée des questions pénitentiaires, ne fait pas partie du nouveau ministère.

A mi-septembre, M. Barre a désigné Mme Nicole Pasquier, docteur en médecine comme secrétaire d'Etat à la condition féminine, mais elle exercera ses fonctions à partir de Lyon et non de Paris.

Jeux olympiques

Si le drapeau suisse est monté une fois au mât olympique, si notre hymne national a retenti une fois à Montréal, c'est à Christine Stübelberg qu'on le doit, seule médaille d'or, plus une d'argent. Le retour du judoka zurichois, médaille de bronze, a eu les honneurs d'un article dans la Nouvelle Gazette de Zurich, le retour de Christine a passé inaperçu...

Etats-Unis

Convention républicaine A Kansas City, il y avait 31% de déléguées, contre 33% chez les démocrates.

Une motion en faveur de l'Equal Rights Amendment n'a passé que de justesse.

Deux femmes ont été très en vedette: Betty Ford et Nancy Regan, qui ont rivalisé d'intelligence et d'élégance. Une différence entre elles: Nancy Regan est contre l'Equal Rights Amendment, Betty Ford l'a toujours soutenu et dit qu'elle continuera à le défendre, que son mari soit réélu ou non. A noter que Betty Ford a continué à avoir une activité personnelle

après son mariage, ce qui n'est pas le cas de Nancy Regan.

Les noms de deux femmes ont été cités parmi les candidats possibles à la vice-présidence sur le «ticket» de Ford: Anne Armstrong, ambassadrice à Londres, et... Betty Ford, dont on a dit qu'elle aurait été le meilleur atout de son mari dans la campagne électorale. On a déjà vu des boutons avec le slogan: «Votez pour le mari de Betty!»

Les candidats et l'avortement La question semble en train de passer au premier plan de la campagne électorale. Les deux candidats ont dû préciser leur position: bien que la convention démocrate se fût déclarée opposée à un amendement constitutionnel qui annulerait le jugement libéral de la Cour suprême, Carter a dit «qu'il n'excluerait pas qu'un amendement acceptable soit un jour proposé».

Alors que la convention républicaine s'est déclarée en faveur d'un amendement annulant le jugement de la Cour suprême, Ford s'est dit en faveur d'un amendement qui autoriserait les Etats à refuser l'avortement. Il est peu probable qu'il ait amendement reçoive les 33 ratifications nécessaires, puisque déjà la moitié environ des Etats ont libéralisé leur loi sur l'avortement. On admet que Ford irait plus loin dans son refus de l'avortement si ce n'était pour Betty: elle a plusieurs fois répété qu'elle considérerait que c'était à une question qu'il appartenait à la femme de trancher avec son médecin.

Femmes pasteurs dans l'Eglise épiscopaliennne Cette Eglise, analogue à l'Eglise anglicane et qui compte 3 millions de membres, vient, après des années de discussion, de décider que les femmes pourraient être ordonnées prêtres et même devenir évêques. L'assemblée des évêques a dit oui par 64 voix contre 37, les délégués des laïques ont suivi par 60 voix contre 38.

Convention du parti démocrate Elle a été présidée par une femme, mais il n'y avait que 33% de déléguées, contre 40% il y a quatre ans. Une déléguée féminine a réclamé qu'en 1980 il y ait obligatoirement la moitié de femmes, mais l'idée de quotas pour les femmes ou pour certaines minorités n'a pas été acceptée.

Mrs. Barbara Jordan a fait un discours si remarqué qu'on a, paraît-il, suggéré à Jimmy Carter de la choisir comme vice-présidente; il ne l'a pas choisie, mais il a promis, s'il était élu président, de confier à des femmes des postes importants de son ministère.

Mrs. McCormack, qui avait fait sa campagne pour la candidature à la présidence sur le thème de l'interdiction de l'avortement, n'a recueilli que 3% des suffrages lorsque son nom a été présenté à la convention.

Avortement La Cour suprême, qui a légalisé en 1973 la solution des délais, vient de renforcer le droit de la femme à l'avortement, en précisant qu'elle n'a pas besoin de l'accord de son mari, elle décide seule avec son médecin, et le médecin peut réclamer le remboursement de ses honoraires à l'assurance maladie. D'autre part, la Cour a déclaré inconstitutionnelles les lois des Etats qui exigent l'accord des parents lorsqu'une mineure veut se faire avorter; cet accord ne peut être exigé par la loi que dans certaines circonstances et si un recours de la mineure contre la décision de ses parents est également prévu. (N.Z.Z. 5.7.76)

Italie

Un petit conte pour enfants est dans toutes les vitrines de la République:

Il était une fois un pays où toutes les éléphants étaient roses. Un jour naquit une éléphant grise. On eut beau lui faire manger les pétales des fleurs les plus roses, rien n'y fit. De guerre lasse, on laissa l'animal disgracié se gaver d'herbe verte et patager dans l'eau douce des rivières avec les éléphants gris. Tout le pays retint de ses rires. Alors, une à une, les jeunes éléphants s'en allèrent rejoindre la rebelle.

Ce conte résume la transformation profonde des femmes italiennes depuis qu'elles ont le droit de vote (1945); Pie XII leur recommanda alors de déléguer ce droit à leurs maris..., surtout depuis que le 12

mai 1974 elles ont pris conscience de leur poids politique en remportant la bataille du divorce.

(Express, 21-27 juin 1976)

La nomination, pour la première fois, d'une femme ministre le 29 juillet 1976 confirme cette transformation du statut de la femme.

Allemagne fédérale

Avortement On se souvient que le Tribunal Constitutionnel avait refusé la solution des délais. Le Bundestag a repris la question et introduit le 6 mai de façon définitive la solution des indications sociales. En outre, il a décidé qu'en cas d'avortement illégal, p. ex. s'il n'y a pas eu consultation d'un second médecin, la femme n'est pas punissable, mais bien la personne qui est intervenue. Les prestations de l'assurance maladie s'appliquent en cas d'avortement légal.

(Schw. Frauenblatt, juin 1976)

Noms de famille Depuis le 1er juillet, les jeunes mariés sont libres de choisir leur nom de famille. Jusqu'à maintenant, sur 600 couples interrogés par la mairie de Cologne, six seulement ont préféré adop-

ter le nom de la femme; ce nom sera porté par leurs enfants, mais le mari, lui, choisit le plus souvent d'adopter le nom de sa femme au sien propre, ce qui a des avantages quand on s'appelle Müller.

(Gazette de Lausanne, 27.7.1976)

Grèce

Le Parlement a refusé un projet de loi autorisant les femmes à visiter le Mont Athos, malgré le «caractère médiéval» de la tradition qui leur interdit l'accès à la montagne sainte. Cette interdiction n'est pas contraire à la Constitution, celle-ci prévoyant un statut autonome pour le Mont Athos.

(Tribune de Genève, 10.6.1976)

Belgique

La femme mariée belge est une mineure. Un projet de loi en discussion devant le Parlement prévoit qu'au moment du mariage, les époux peuvent choisir entre ce régime de tutelle de la femme par son mari ou un régime fondé sur l'égalité. On s'attend à ce que, par sentimentalisme ou par habitude, la plupart des couples choisissent le système actuel.

(Schw. Frauenblatt, juin 1976)



Williams et Corrigan.

IRLANDE DU NORD

La grande marche des femmes

Nous nous demandons si certains de nos politiciens mesurent la portée de leurs paroles. M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, a laissé entendre dans la presse suisse, qu'à son sens, Moutier pourrait devenir un «Belfast suisse». Nous souhaitons vivement qu'il ouvre les journaux aux pages internationales et même qu'il les lise. (Réd.).

10000 le 14 août, 20000 le 22 août, 60000, avec des hommes, le 28 août, non seulement à Belfast mais dans plusieurs villes de l'Ulster et jusqu'à Dublin. Le 4 septembre, 30000 protestantes et catholiques se rencontrent à Londonderry, au point le plus chaud de la guerre civile, sur un pont qui depuis sept ans sépare les quartiers protestants des catholiques. Le 11 septembre, 10000 à Antrim et 5000 à Omagh. Le 18 septembre, 20000 à Newry en Ulster et 5000 à Liverpool, où Betty Williams lance une série de dix manifestations en Grande-Bretagne.

Radio-Vatican lance un appel en italien, engageant les femmes du monde entier à se procurer des sifflets à roulette et à «siffler de tous leurs poumons partout où se poursuit le jeu aberrant de la guerre».

Lancé en dehors de toute organisation ou structure, le mouvement des femmes irlandaises est déjà devenu un fait politique.

L'IRA n'a pu empêcher leurs démonstrations. Quelle qu'en soit la suite, quels qu'en soient les résultats, l'acte de foi et de courage des femmes de l'Ulster a déjà fait passer jusqu'à nous un grand souffle de liberté: elles ont réussi ce qui paraissait impossible il y a un mois ou deux, elles ont brisé par leur détermination une fatalité qui paraissait inéluctable.

On voudrait aller marcher avec elles, on voudrait marcher pour elles.

En attendant (?), le comité de l'ASF leur a exprimé son soutien par un télégramme.

Le 25 septembre, une tentative d'assassinat est perpétrée sur l'une des amatrices du mouvement, qui est grièvement blessée au visage. Le 27 septembre, le fils de 13 ans d'une autre amatrice du mouvement est attaqué, blessé, et l'on grave IRA sur une main...

Perle Bugnon-Secrétain

Contre la violence, les femmes s'unissent

Alliance de sociétés féminines suisses

Le comité de l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF) a décidé, dans sa séance du 16 septembre 1976, d'envoyer à Betty Williams et à Moiread Corrigan un télégramme d'encouragement. Ces Irlandaises ont, en rassemblant par milliers des femmes catholiques et protestantes, démontré que les femmes peuvent créer des situations nouvelles pour essayer de résoudre autrement les problèmes pour lesquels la politique habituelle n'arrive pas à trouver de solution.

Alliance de sociétés féminines suisses